

Admission M1 universités parisiennes

Par **Guillaume09**, le **04/04/2016** à **15:32**

Bonjour à tous,

Je suis actuellement en L3 de droit dans une université de province et je possède un parcours assez atypique, en effet ayant obtenu une licence d'anglais, j'ai décidé de me réorienter en droit et j'ai ainsi obtenu une équivalence pour entrer directement en deuxième année. Mes moyennes étaient comprises entre 11,5 et 12,5 pour la L2 et de 11 actuellement pour la L3, j'attends les partiels du second semestre pour espérer remonter un peu tout ça. Je souhaiterais postuler l'année prochaine dans des universités parisiennes.. J'avais le master de droit privé de la sorbonne en tête mais il me semble qu'il y a une haute sélection dans celui-ci. Sinon les masters, justice procès & procédure ainsi que droit international des affaires me plaisent aussi beaucoup... Selon vous quelles sont mes chances d'être admis ? J'ai entendu dire que les sélections se faisaient selon le nombre de places... est-ce que quelqu'un pourrait m'éclairer sur les masters qui sont le plus prisés et ceux qui le sont moins ?

De plus l'université paris descartes propose un master 2 qui m'intéresse tout particulièrement mais là aussi j'ai peur d'être refusé..

Merci d'avance pour vos réponses..

Cordialement

Par **preppy**, le **06/03/2018** à **23:29**

bonjour Guillaume

je suis dans le même cas que toi. as tu été pris à la Sorbonne? et si oui sur quels masters?

j'aimerais Justice, procès et procédure

connais tu les conditions pour y accéder?

merci de tes reposes et de ton aide

Par **Guillaume2b**, le **14/03/2018** à **11:24**

Bonjour,

Non je n'ai été sélectionné a aucun master à la sorbonne auxquels j'ai postulé, cependant j'ai été pris à l'université Paris Descartes.

Cordialement

Par **preppy**, le **16/03/2018** à **16:55**

merci de ta réponse!

pourrais tu me dire à quel master tu avais postulé sur la sorbonne (j'aimerais justice probés et procédure)et a paris Descartes (j'aimerais M1 droit de la santé)

j'ai appelé les 2 universités et il me parle de 20 places réservées pour les transferts à la sorbonne et 20 places paris et transfert pour Descartes. Je suis un peu surprise du petit nombre d'étudiants par master (80 pour justice et procès a la sorbonne et 20 pour Descartes droit de la santé) Pourrais tu me confirmer qu'il y ait si peu de places?

et de quelle université de province venais tu?

merci pour tous les renseignements que tu pourras me fournir et qui m'aideront dans ma démarche!